

**CHAMBRE D'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE DE MAYOTTE (CAPAM)**

Département de Mayotte (976)

**BILAN DE CAPITALISATION 2025
DES GROUPEMENTS D'INTÉRÊT
ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (GIEE)**

*Capitalisation des actions menées en 2025
par les structures reconnues GIEE de Mayotte*

Cadre du financement : CASDAR et Conseil Départemental de Mayotte (CD976)

Rapport établi par

Kadafi SAID

CAPAM

Mai 2026



Sommaire

1. Introduction et cadre du bilan	3
1.1. Cadre institutionnel et financier	3
1.2. Contexte territorial : une année 2025 marquée par la reconstruction post-Chido.....	3
1.3. Méthodologie et structures couvertes par le bilan	3
2. Bilan du GIEE Mayotte Agri'Coop.....	5
2.1. Présentation du projet.....	5
2.2. Bilan synthétique des actions menées en 2025.....	5
Outil industriel et formulations	5
Essais agronomiques.....	5
Étude de marché et positionnement prix	5
Positionnement tarifaire (synthèse du benchmark, actualisé au 11 février 2026)	6
Outil de traçabilité	6
Diffusion, formation et suivi technico-économique	6
2.3. Éléments valorisables pour la capitalisation.....	6
2.4. Limites et points de vigilance.....	7
3. Bilan du GIEE AGROBIO 976.....	8
3.1. Présentation du groupement.....	8
3.2. Dynamique d'adhésion et gouvernance	8
3.3. Bilan synthétique des actions menées en 2025.....	8
Financements mobilisés.....	8
Pépinière Bio d'Ironi Bé : un outil collectif structurant	8
Résultats de production 2025 et objectifs 2026	9
Itinéraires techniques (ITK) Bio formalisés	9
Animation, représentation et services aux adhérents.....	10
3.4. Effets observés sur la résilience post-Chido	10
3.5. Éléments valorisables pour la capitalisation.....	10
3.6. Limites et points de vigilance.....	11
4. Synthèse transversale et enseignements pour la capitalisation.....	12
4.1. Production.....	12
4.2. Organisation.....	12
4.3. Transformation	12
4.4. Commercialisation	13
4.5. Résilience post-catastrophe.....	13
5. Conclusion et perspectives 2026	14

1. Introduction et cadre du bilan

1.1. Cadre institutionnel et financier

Le présent rapport constitue le bilan de capitalisation des actions menées en 2025 par les structures reconnues Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) sur le territoire de Mayotte. Il est établi par la Chambre d'Agriculture, de la Pêche et de l'Aquaculture de Mayotte (CAPAM) dans le cadre du financement croisé du Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural (CASDAR) et du Conseil Départemental de Mayotte (CD976).

Conformément à sa mission d'animation et de capitalisation des dynamiques collectives agroécologiques sur le territoire, la CAPAM assure le suivi et la valorisation des projets portés par les GIEE mahorais. L'objectif de ce document est double : (i) rendre compte des actions effectivement engagées par les structures en 2025 ; (ii) extraire des enseignements transférables susceptibles d'inspirer d'autres groupements ou agriculteurs du territoire dans leurs pratiques de production, d'organisation, de transformation et de commercialisation.

1.2. Contexte territorial : une année 2025 marquée par la reconstruction post-Chido

L'année 2025 reste profondément marquée par les conséquences du cyclone Chido survenu le 14 décembre 2024, qui a fortement endommagé le tissu productif agricole mahorais. La quasi-totalité des structures suivies dans le présent rapport ont consacré une part substantielle de leur capacité opérationnelle à la remise en état des outils de production, des parcelles d'essais et des infrastructures collectives. Ce contexte exceptionnel a entraîné des décalages calendaires sur plusieurs actions GIEE, sans pour autant remettre en cause la pertinence des projets engagés.

1.3. Méthodologie et structures couvertes par le bilan

Le présent bilan repose sur l'exploitation des rapports d'activité, fiches techniques et notes de synthèse transmis par les structures GIEE à la CAPAM. Les structures suivantes ont effectivement transmis leurs éléments :

- Coopérative **Mayotte Agri'Coop** : un compte rendu d'activités GIEE détaillant l'avancement du projet relatif à la création et à la mise en marché d'un engrais organique granulé.
- Groupement **AGROBIO 976** (Groupement des Agriculteurs Biologiques de Mayotte) : un rapport d'activités GIEE 2025, une note de présentation de la pépinière Bio d'Ironi Bé, ainsi que deux fiches techniques d'itinéraires techniques (ITK) en agriculture biologique (plant de tomate, vitroplant de bananier).

À l'inverse, les éléments concernant les structures suivantes **n'ont pas été transmis à la CAPAM**, malgré une sollicitation par courriel adressée le **10 mars 2026** puis une relance émise le **11 mai 2026** :

- Coopérative **Uzuri wa dzia** ;

- Coopérative **COOPAC** (Coopérative des Agriculteurs du Centre) ;
- Coopérative **AVM** (Abattoir de Volaille de Mayotte).

En conséquence, le présent bilan ne porte que sur les structures ayant effectivement répondu à la sollicitation. La CAPAM précise que cette absence de transmission limite la portée du bilan territorial 2025 et appelle à un renforcement, en 2026, des modalités de remontée d'information auprès des GIEE reconnus sur le département.

2. Bilan du GIEE Mayotte Agri'Coop

2.1. Présentation du projet

Le GIEE porté par la coopérative Mayotte Agri'Coop s'articule autour d'un projet intégré visant à structurer une filière locale d'engrais organique granulé à partir de fiente de volaille mahoraise, certifié utilisable en agriculture biologique (UAB). Le projet poursuit trois objectifs opérationnels :

- améliorer **l'intérêt et la performance agronomique** de l'engrais organique (formulations en granulés/pellets, mise au point industrielle, validation agronomique) ;
- mettre en service un **outil de traçabilité** des engrais (suivi des volumes vendus, identification des bassins d'épandage, prévention des risques de surfertilisation) ;
- améliorer la **performance technico-économique** des adhérents par l'accompagnement technique, la diffusion des résultats et le renforcement des compétences en fertilisation organique.

2.2. Bilan synthétique des actions menées en 2025

Outil industriel et formulations

L'unité de granulation est opérationnelle. Trois formulations d'engrais granulé sont aujourd'hui commercialisées : la formulation de base 100 % fiente de volaille, la formulation enrichie C+ (2 % de calcium assimilable) et la formulation CK+ (2 % de calcium et 5 % de potasse). Les essais ont permis d'identifier les paramètres techniques optimaux (pression, humidité, granulométrie) et de quasi valider la plage de fonctionnement de la presse à granulés. Des affinages restent à conduire sur la température de granulation pour stabiliser la qualité des pellets (dureté, taux de casse, homogénéité), dont la régularité reste sensible aux variations climatiques journalières.

La production a démarré fin 2024. Les installations électriques ont été détruites par le cyclone Chido, entraînant un arrêt complet de l'unité pendant plusieurs mois. La reprise n'a été effective qu'en juillet 2025, ce qui a décalé le calendrier de montée en charge commerciale.

Essais agronomiques

Deux essais avaient été installés fin 2024 sur bananier et papayer. Ces parcelles ont été intégralement détruites par le cyclone. Une partie des données précoces, portant sur la vitesse de croissance et la durée des cycles avant floraison, a pu être analysée avant destruction. Les essais ont depuis été relancés : une parcelle de 800 m² de bananier Cavendish entre actuellement en phase de production, et une parcelle de papayer avec ananas en intercalaire est en cours d'implantation.

Étude de marché et positionnement prix

Un benchmark continu est mené depuis fin 2024. Les principaux enseignements à fin février 2026 sont les suivants :

- L'engrais organique de Mayotte Agri'Coop se positionne en moyenne **5 à 6 fois moins cher** que les engrais minéraux importés.

- Les retours du marché sont très positifs, tant sur le **prix** que sur **l'image d'un engrais 100 % mahorais**, organique et certifié UAB.
- Les **données des douanes** montrent une baisse notable des importations d'engrais minéraux, ce qui suggère une substitution progressive par l'engrais produit localement.

Positionnement tarifaire (synthèse du benchmark, actualisé au 11 février 2026)

Type	Fournisseur / Produit	Format	Prix unitaire	Prix au kg
Minéral importé	Ekwali (12-12-17)	25 kg	52 €	2,10 €/kg
Minéral importé	Maoumbé (12-14-15)	25 kg	69 €	2,80 €/kg
Minéral importé	Agrikagna (14-8-20)	25 kg	62 €	2,50 €/kg
UAB local	Mayotte Agri'Coop (3-3-2)	25 kg	10 €	0,40 €/kg
UAB local	Mayotte Agri'Coop (3-3-2) big bag	800 kg	150 €	0,19 €/kg
UAB local	Mayotte Agri'Coop CK+ (3-3-7) big bag	800 kg	210 €	0,26 €/kg

Source : Mayotte Agri'Coop, benchmark actualisé au 11 février 2026.

Outil de traçabilité

Le calque de saisie Excel des données clients est opérationnel et utilisé de manière systématique par l'équipe. La saisie quotidienne est intégrée au fonctionnement courant de la coopérative : pour chaque vente, sont renseignés les coordonnées du client, le type de produit et les volumes commercialisés. La phase de synthèse et de cartographie territoriale (mise en évidence des bassins de forte utilisation, identification des risques de surfertilisation, démonstration du nivellement raisonné) sera engagée prochainement par le coordinateur.

Diffusion, formation et suivi technico-économique

Plusieurs actions de diffusion et de formation ont été conduites en 2025 : deux visites de parcelles d'essai à destination des adhérents et plus largement des agriculteurs mahorais ; une journée d'échanges avec l'ensemble des structures de l'interprofession AIM ; deux formations agriculteurs (gestion de la vie du sol d'une part, gestion de la fertilisation des parcelles d'autre part) ; une matinée de partage sur site en lien avec le réseau RITA. Le suivi technico-économique des adhérents est assuré par une technicienne en production végétale au travers de visites hebdomadaires d'exploitation.

2.3. Éléments valorisables pour la capitalisation

Les enseignements suivants peuvent être transférés à d'autres groupements ou agriculteurs intéressés par la valorisation locale des effluents d'élevage ou par la fertilisation organique raisonnée :

- **Production** : la maîtrise progressive d'une presse à granulés en climat tropical humide impose un suivi fin du couple humidité/température. La qualité des pellets (dureté, taux de casse) varie au cours de la journée selon l'hygrométrie ambiante : une procédure d'ajustement quotidien des réglages devient un point clé du procédé.
- **Production** : la diversification des formulations (base, C+, CK+) permet de couvrir différents besoins agronomiques (correction calcique, complémentation potassique) tout en valorisant la même matière première locale.
- **Organisation** : l'intégration d'un outil de traçabilité tabulaire simple (Excel) dans le processus de vente quotidien constitue un investissement faible mais à fort effet de levier pour la future cartographie territoriale des pratiques de fertilisation.
- **Commercialisation** : le positionnement prix très compétitif (de l'ordre de 5 à 6 fois inférieur aux engrais minéraux importés) couplé à une certification UAB et à un argumentaire « 100 % mahorais » constitue un triple levier de différenciation efficace, dont les premiers effets de substitution sont mesurables via les données douanières.
- **Résilience** : la perte de l'outil de production et des parcelles d'essais à la suite du cyclone Chido confirme la nécessité, pour tout projet de structuration de filière à Mayotte, d'intégrer dès la conception une stratégie de protection des installations critiques (électricité, serres, parcelles d'essai) et une trésorerie de précaution.
- **Diffusion** : le triptyque visites de parcelles + formations agroécologiques + suivi individuel hebdomadaire offre un modèle d'accompagnement reproductible pour favoriser l'appropriation effective d'un intrant nouveau par les producteurs.

2.4. Limites et points de vigilance

- La capitalisation scientifique (analyses de sols, suivi fin des évolutions agronomiques) reste partiellement différée en raison du coût élevé des analyses (seuls deux laboratoires sont accrédités pour recevoir de la terre de Mayotte) et des tensions de trésorerie liées à la remise en état post-cyclone.
- L'affinage des réglages de l'unité de granulation, notamment sur la température, reste à finaliser pour garantir la régularité industrielle.
- La synthèse cartographique des données de traçabilité, prévue dans le projet initial, reste à engager.

3. Bilan du GIEE AGROBIO 976

3.1. Présentation du groupement

AGROBIO 976, Groupement des Agriculteurs Biologiques de Mayotte (GAB), est une association créée le 31 mai 2024 qui rassemble la plupart des agriculteurs certifiés en Agriculture Biologique du territoire. Reconnu en tant que GIEE par la DAAF de Mayotte le 4 novembre 2024, après avis favorable du COSDA « Structuration des filières » du 25 octobre 2024, le groupement intervient dans un contexte de forte dépendance alimentaire et de fragilité socio-économique. Le développement de l'AB et des pratiques agroécologiques y est identifié comme un levier majeur pour concilier sécurité alimentaire, préservation de la biodiversité (sols, couvert arboré, qualité de l'eau) et amélioration des revenus agricoles.

La trajectoire engagée depuis 2021 a été brutalement interrompue par le cyclone Chido du 14 décembre 2024, qui a détruit une part considérable du matériel végétal (bananiers, arbres fruitiers, cultures de rente comme la vanille et l'ananas) ainsi que de nombreuses serres de maraîchage. La feuille de route du GIEE intègre donc explicitement la reconstruction et la reconstitution du potentiel productif comme axes structurants pour 2025.

3.2. Dynamique d'adhésion et gouvernance

Le collectif a connu une croissance significative en 2025 : **39 adhérents certifiés** à la création du groupement en 2024, **55 adhérents certifiés** fin 2025, et **10 exploitations supplémentaires** en cours de certification pour 2026. Cette dynamique confirme l'attractivité du collectif et son rôle de référence pour la filière bio mahoraise.

La gouvernance a néanmoins rencontré des fragilités (démissions, départs du territoire, faible disponibilité de certains membres du bureau exécutif), ce qui a conduit la présidente à s'appuyer fortement sur le Conseiller de Développement en Agriculture Biologique de l'EPRDM et sur un noyau d'agriculteurs très impliqués pour piloter les dossiers stratégiques.

3.3. Bilan synthétique des actions menées en 2025

Financements mobilisés

- **Animation et assistance technique** : financement de 50 000 € accordé par la DAAF fin 2025 dans le cadre de l'appel à projets régional agroécologie, destiné à sécuriser un poste d'animation et un poste de technicien (avance en cours de versement).
- **Reconstruction post-Chido** : financement de 80 000 € obtenu auprès de la Fondation de France (dossier « Solidarité Mayotte 2024 ») pour l'acquisition de 5 serres anti-insectes au bénéfice de cinq maraîchers biologiques particulièrement touchés. La commande a été finalisée courant 2025 ; un cofinancement complémentaire (25 000 €) est en recherche pour le montage et l'installation.

Pépinière Bio d'Ironi Bé : un outil collectif structurant

Au cœur du dispositif GIEE figure la pépinière Bio d'Ironi Bé, mise en place fin 2024 dans le cadre du dispositif de compensation collective agricole liée à l'aménagement de la zone d'activités économiques d'Ironi Bé. Cet outil est coporté par AGROBIO 976, l'EPRDM et l'association d'insertion MLEZI Maoré.

La pépinière est installée sur l'exploitation de l'agriculteur Pierre Baubet, dans une serre photovoltaïque d'environ 1 512 m², complétée d'espaces de production en plein air. La serre est équipée de tables de culture, de plaques de semis, d'un système d'irrigation (en cours de finalisation) et d'un dispositif de récupération des eaux de pluie. Elle constitue également un outil de production d'électricité décarbonée grâce à sa toiture photovoltaïque intégrée.

Résultats de production 2025 et objectifs 2026

Catégorie de plants	Production 2025	Objectif 2026
Bananiers (vitroplants)	14 000	(en augmentation)
Ananas	8 000	(en augmentation)
Patate douce	11 000	(en augmentation)
Vanille	2 000	(en augmentation)
Fruitiers (manguier, avocatier, arbre à pain)	2 000	(en augmentation)
Plants maraîchers	13 000	(en augmentation)
TOTAL	environ 50 000 plants	environ 100 000 plants

Source : AGROBIO 976, rapport d'activités GIEE 2025.

Sur le plan social, le projet repose sur une équipe de 8 salariés en insertion, encadrés par MLEZI Maoré, qui assurent l'ensemble des opérations de pépinière (réception des vitroplants et des semences, préparation du substrat, semis, repiquage, arrosage, entretien, tri et préparation des plants pour la livraison). Le dispositif contribue ainsi à former les pépiniéristes mahorais de demain et à proposer des parcours d'insertion qualifiants.

Itinéraires techniques (ITK) Bio formalisés

Deux itinéraires techniques Bio ont été formalisés en 2025 et constituent des supports de référence transférables. **ITK plant de tomate Bio** : production en plaques alvéolées (40 à 60 alvéoles) sur substrat fin et drainant (terreau, tourbe, perlite ou fibre de coco), semis à 0,5 à 1 cm de profondeur, levée en ambiance chaude et stable (22 à 28 °C) sous serre en 5 à 8 jours, fertilisation organique modérée à partir du stade 1 à 2 vraies feuilles, durcissement 7 à 10 jours avant sortie, livraison au stade 6 à 8 feuilles avec collet bien développé.

ITK vitroplant de bananier Bio : réception des lots agréés avec traçabilité (date, fournisseur, cultivar, nombre de plants), phase de sevrage de 4 à 6 semaines en serre insect-proof avec ombrage renforcé à 80 % et forte hygrométrie, puis phase de grossissement en godets de 1 L sous ombrage à 40 % avec

alternance humidité/sécheresse partielle, fertilisation organique fractionnée, tri sanitaire et calibrage avant distribution.

Animation, représentation et services aux adhérents

AGROBIO 976 a assuré en 2025 la représentation des agriculteurs bio auprès de la DAAF et des autres institutions, avec une action continue auprès de la DAAF et de l'organisme certificateur Certipaq Bio pour le suivi des dossiers de versement des aides MAB (Maintien à l'Agriculture Biologique) et CAB (Conversion à l'Agriculture Biologique). Un travail partenarial important a été engagé sur l'aval de la filière avec la coopérative Mayotte Agri'Coop, qui cherche à approvisionner son principal client Panima en produits Bio destinés à la restauration collective : 3 adhérents du GAB ont été mis en relation avec la coopérative et livrent désormais régulièrement leurs productions.

3.4. Effets observés sur la résilience post-Chido

L'action combinée du groupement a produit des effets de résilience tangibles : versement rapide des aides Bio 2024 quelques semaines seulement après le cyclone, à un moment critique pour la trésorerie des exploitations ; mise à disposition rapide de plants Bio pour la replantation grâce à la pépinière ; remise en état accélérée de 5 exploitations maraîchères grâce au financement Fondation de France. Les agriculteurs bénéficiaires soulignent le rôle du GAB comme interface indispensable pour accéder aux aides, structurer les projets et coordonner les livraisons de plants et d'équipements.

3.5. Éléments valorisables pour la capitalisation

- **Production** : le modèle d'une pépinière collective adossée à une serre photovoltaïque (production de plants Bio + production d'électricité décarbonée + récupération d'eaux de pluie) constitue un schéma transférable à d'autres collectifs souhaitant sécuriser l'approvisionnement en matériel végétal de qualité tout en réduisant leur empreinte carbone.
- **Production** : les ITK Bio formalisés (tomate, vitroplant de bananier) constituent des supports techniques mobilisables par tout pépiniériste ou agriculteur mahorais. Le séquençage précis des phases (préparation, sevrage, grossissement, durcissement, tri/calibrage) et les paramètres d'ambiance (températures, hygrométrie, ombrage) y sont documentés.
- **Organisation** : le portage multi-acteurs (groupement de producteurs + établissement public + association d'insertion) sur un même outil collectif permet de mutualiser les compétences techniques, sociales et de gestion. Ce modèle est particulièrement pertinent dans un territoire en tension sur les compétences agricoles.
- **Organisation** : l'adossement de la pépinière à un dispositif de compensation collective agricole (ici, l'aménagement de la ZAE d'Ironi Bé) ouvre une voie de financement structurel souvent sous-mobilisée pour les projets agricoles collectifs.
- **Commercialisation** : la mise en relation des producteurs Bio avec une coopérative aval (Mayotte Agri'Coop) elle-même fournisseur d'un débouché de restauration collective (Panima) illustre une trajectoire de filière courte structurée, facilement transférable à d'autres productions ou collectifs.

- **Résilience** : la combinaison « aides directes versées rapidement + plants disponibles localement + équipements de protection (serres anti-insectes) » constitue un triptyque de réponse post-catastrophe efficace, dont la reproductibilité dépend de l'existence préalable d'un collectif structuré capable de mobiliser ses partenaires en urgence.
- **Insertion** : l'intégration de 8 salariés en insertion dans le fonctionnement de la pépinière, encadrés par une structure spécialisée (MLEZI Maoré), démontre la possibilité de combiner finalité productive, formation professionnelle et inclusion sociale au sein d'un même outil collectif.

3.6. Limites et points de vigilance

- Fonctionnement irrégulier du bureau exécutif et concentration de la charge sur un nombre limité de personnes.
- Retard dans la mobilisation effective de certains financements (avance DAAF, cofinancements pour le montage des serres).
- Faible niveau de cotisations en 2025, dans un contexte économique très dégradé pour les agriculteurs touchés par le cyclone.

Ces constats plaident pour un renforcement de l'animation du GIEE, une clarification des rôles au sein du bureau et une diversification des ressources financières.

4. Synthèse transversale et enseignements pour la capitalisation

L'examen croisé des deux GIEE ayant transmis leurs éléments en 2025 permet de dégager plusieurs lignes de force transférables. Ces enseignements sont organisés ci-après selon les quatre dimensions classiques de capitalisation : production, organisation, transformation, commercialisation.

4.1. Production

- **Valorisation des ressources locales** : la transformation d'un sous-produit local (fiente de volaille) en intrant agronomique certifié, ou la production locale de plants à partir de vitroplants importés mais sevrés et grossis sur place, illustrent deux voies complémentaires de réduction de la dépendance aux intrants importés.
- **Formalisation des itinéraires techniques** : la rédaction de fiches ITK reproductibles (paramètres d'ambiance, durées de phase, indicateurs de stade) constitue un livrable clé de capitalisation, mobilisable bien au-delà du seul groupement émetteur.
- **Sensibilité au climat tropical** : plusieurs procédés (granulation, sevrage, durcissement) restent fortement dépendants de l'hygrométrie et de la température journalières. Les protocoles doivent prévoir des points de contrôle quotidiens et des ajustements en temps réel.

4.2. Organisation

- **Portage multi-acteurs** : les projets les plus structurants associent groupement de producteurs, établissements publics (EPRDM, CAPAM) et opérateurs sociaux (MLEZI Maoré). Cette ingénierie partenariale est elle-même un objet de capitalisation.
- **Adossement à des dispositifs hors champ agricole** : le recours à des compensations collectives agricoles, à des fondations privées ou à des dispositifs d'insertion permet de diversifier les ressources et d'accélérer la montée en charge des projets collectifs.
- **Outils de pilotage simples** : la mise en place d'outils tabulaires (registres clients, suivis de production) intégrés au fonctionnement quotidien est un investissement à faible coût et à fort effet de levier pour la traçabilité, l'évaluation et la cartographie ultérieures.

4.3. Transformation

- **Industrialisation progressive** : la prise en main d'un outil de transformation (presse à granulés) nécessite une phase d'apprentissage prolongée pour stabiliser les paramètres techniques. Le partage des retours d'expérience entre groupements peut éviter à d'autres collectifs de reproduire les mêmes ajustements coûteux.
- **Diversification des formulations** : à partir d'une même matière première, la production de plusieurs formulations adaptées à différents besoins agronomiques permet d'élargir le marché sans alourdir significativement le procédé.
- *Note : la dimension transformation alimentaire reste peu documentée dans le présent bilan, en raison de l'absence de transmission par certaines des structures concernées (notamment AVM).*

4.4. Commercialisation

- **Substitution des importations** : le suivi des données douanières comme indicateur d'effet territorial d'un projet de filière locale est une pratique reproductible, qui permet de documenter objectivement la contribution du collectif à la souveraineté agricole.
- **Stratégie prix + valeur immatérielle** : la combinaison d'un prix attractif et d'une narration de filière (« 100 % mahorais », UAB, post-Chido) permet de capter à la fois les segments contraints économiquement et les segments sensibles à la durabilité.
- **Chaînage producteur / coopérative / débouché institutionnel** : le triangle producteurs Bio / Mayotte Agri'Coop / Panima (restauration collective) illustre une voie efficace d'accès à un débouché stable, transférable à d'autres productions.
- **Benchmark continu** : la veille concurrentielle régulière (relevés de prix fournisseurs, suivi des formats commerciaux) constitue un outil de pilotage stratégique simple à mettre en place.

4.5. Résilience post-catastrophe

L'année 2025 ayant été dominée par la reconstruction post-Chido, plusieurs enseignements transverses émergent : (i) l'existence préalable d'un collectif structuré accélère significativement la mobilisation des aides d'urgence ; (ii) la disponibilité locale de plants et d'intrants est un facteur décisif de reprise rapide de la production ; (iii) la protection physique des installations critiques (électricité, serres, parcelles d'essai) doit être intégrée dès la conception des projets sur un territoire exposé aux cyclones.

5. Conclusion et perspectives 2026

Malgré un contexte exceptionnellement perturbé par les conséquences du cyclone Chido, les deux GIEE ayant transmis leurs éléments à la CAPAM ont engagé en 2025 des actions structurantes conformes à leurs feuilles de route initiales. La coopérative Mayotte Agri'Coop a relancé son unité de granulation en juillet 2025, commercialise désormais trois formulations d'engrais organique granulé et documente un positionnement prix très compétitif face aux engrais minéraux importés. Le groupement AGROBIO 976 a doublé en un an son nombre d'adhérents certifiés, mis en service une pépinière collective d'environ 50 000 plants/an et joué un rôle clé d'interface dans la reconstruction post-Chido des exploitations bio.

Le bilan 2025 met également en évidence une difficulté méthodologique pour la CAPAM : l'absence de transmission, par trois structures GIEE (Uzuri wa dzia, COOPAC, AVM), des éléments demandés par courriel le 10 mars 2026 puis relancés le 11 mai 2026. Cette situation limite la portée territoriale du présent bilan et appelle à un renforcement, en 2026, du dispositif d'animation et de remontée d'information auprès des GIEE reconnus.

Pour 2026, les priorités identifiées pour la capitalisation des GIEE de Mayotte sont les suivantes :

- **Renforcer l'animation territoriale** des GIEE et fiabiliser les remontées d'informations annuelles (calendrier partagé, format type, points d'étape intermédiaires).
- **Documenter et diffuser** les ITK et procédés mis au point en 2025 (fiches techniques, vidéos, fiches retours d'expérience) auprès de l'ensemble des agriculteurs mahorais, en s'appuyant sur les réseaux existants (RITA, AIM, CAPAM).
- **Soutenir la consolidation scientifique** des projets (analyses de sols, suivi agronomique fin) en mutualisant les coûts d'analyse là où cela est possible.
- **Favoriser les croisements inter-GIEE** (journées techniques communes, visites croisées) afin de renforcer la fertilisation mutuelle des dynamiques collectives sur un territoire de petite taille.
- **Intégrer systématiquement la dimension résilience cyclonique** dans la conception et l'évaluation des projets GIEE à venir.

La CAPAM continuera en 2026 d'assurer son rôle de capitalisation et d'animation territoriale au service des collectifs agroécologiques mahorais, en lien étroit avec ses partenaires institutionnels (DAAF, CD976,) et avec l'appui financier du CASDAR et du Conseil Départemental de Mayotte.